



INSCRIPTIONS LICENCES SAISON 2014-2015

Procédure à suivre :

1- Compléter le **formulaire de demande de licence de football**, à savoir, les parties :

- **état civil** : pensez à bien préciser vos coordonnées téléphoniques et adresse(s) mail
- **assurances** : dans tous les cas, merci de cochez la case correspondant à votre choix
(En cas de souscription, pensez à confirmer votre adhésion à l'organisme)
- **certificat médical** : nom, signature + cachet du médecin,

2- Dater et signer le formulaire (signature obligatoire des parents pour les licenciés de moins de 18 ans)

3- Le retourner au club, accompagné du chèque correspondant à la catégorie dans laquelle vous évoluez :

- par l'intermédiaire de vos dirigeants, éducateurs ou responsables de catégorie,
- par courrier à : ⇨ **JAULIN Franck** – L'Egrenière – 2 Impasse de l'Oasis – 44 140 LA PLANCHE ou
⇨ **ASVP FOOTBALL** – Complexe Sportif Henri Dupont – Rue des Lilas – 44116 VIEILLEVIGNE

Pour tous les licenciés, actuels et nouveaux : PHOTO OBLIGATOIRE !!! (photo rendue sur simple demande)



Nouveaux licenciés, fournir également : copie recto verso pièce d'identité, livret de famille ou passeport

4- Le club adresse tous ces documents à La Ligue, qui nous renvoie sous quelques jours, une licence qui comportera directement votre photo et votre autorisation médicale.

PS : la reprise des entraînements est tolérée sans licence, mais sur présentation et remise obligatoire du certificat médical à votre éducateur principal.

Seuls les licenciés à jour de leur cotisation, et dont la licence est validée par les services de La Ligue, pourront prendre part aux compétitions officielles.

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE
U7	2008
U8	2007
U9	2006
U10	2005
U11	2004
U12	2003
U13	2002
U14	2001
U15	2000
U16	1999
U17	1998
U18	1997
U19	1996
U20	1995
SENIORS	Entre 1980 et 1994
VETERANS	Avant 1980
LOISIRS	Avant 1985

CATEGORIE	TARIF 2014-2015 (*)
U7 à U9	52 €
U10 à U13	57 €
U14 à U20	67 €
VETERANS – LOISIRS	79 €
SENIORS	97 €
DIRIGEANTS	OFFERT
EDUCATEURS	OFFERT

Le montant de la cotisation correspond à la catégorie dans laquelle vous évoluez !

Bon à savoir :

- à partir de 3 licences « joueur » dans 1 même famille, **25€ de réduction** sur le montant global,
- Possibilité de paiement en **2 fois maxi**.
- Les **Pass' Culture Sport** sont acceptés.
- Si vous bénéficiez de **réductions** grâce à votre **C.E.**, n'hésitez pas à nous demander un reçu.
(Envoyer un mail à l'adresse suivante : asvp.football@yahoo.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale, ainsi que le montant de votre cotisation licence)

Assurances :

- Chaque titulaire d'une licence adhère automatiquement à l'assurance souscrite par la Ligue Atlantique,
- Si un accident du sport survenait au cours de la saison, il est conseillé de prévenir le secrétaire du club, dans les 5 jours suivant l'accident, afin qu'une déclaration soit effectuée auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Votre intérêt : si des frais médicaux n'étaient pas pris en charge par la Sécurité Sociale ou votre Mutuelle Complémentaire, la Mutuelle des Sportifs, peut prendre le relais, sous certaines conditions.

- Tout joueur salarié peut adhérer à la « Sportmut » : c'est une assurance complémentaire qui couvre le paiement des indemnités journalières en cas d'accident du sport (formulaire disponible au secrétariat)

Permanences dédiées aux inscriptions / à la remise des documents :

⇒ **A Vieilleville :**

Lors des permanences, **tous les Samedis de Juin**, de 11H30 à 13H, sous les tribunes, au siège du club.
Lors du Forum des associations, le **Samedi 21 Juin**, de 10H à 12H / 14H à 16H à La Salle Omnisports.

⇒ **A La Planche :**

Lors de la permanence du club, le **Vendredi 27 Juin**, de 18H à 20H, au Stade Municipal.
Lors du Forum des associations, le **Samedi 28 Juin**, de 9H à 12H à La Salle La Passerelle.

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de respecter les dates et plages horaires fixées.

(*) IMPORTANT : en cas de renouvellement de licence **après le 30/06/2014**, tarif des licences majoré de :

- **5 €** des U7 aux U15 inclus,
- **10 €** des U16 aux U20, puis pour les seniors – loisirs – vétérans

A retenir :

ASSEMBLEE GENERALE
le Vendredi 13 Juin 2014 à 19H30
Salle La Passerelle à La Planche
Nous comptons sur votre présence, la vie du club est l'affaire de tous !!!
Un buffet sera servi à l'issue de l'Assemblée

Franck JAULIN, Secrétaire du club
Yoann BERTIN, Secrétaire adjoint du club